

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/LIC/N/1/EEC/2/Add.1  
27 janvier 1999

(99-0316)

---

Comité des licences d'importation

Original: français

## ACCORD SUR LES PROCEDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

Notification au titre des articles 1:4 a) et 8:2 b)

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

### Addendum

La Délégation permanente de la Commission européenne a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 14 janvier 1999.

---

**Veillez trouver ci-joint pour communication au Comité des licences d'importation le Règlement (CE) n° 2845/98<sup>1</sup> de la Commission, du 22 décembre 1998, renouvelant pour l'année 1999 le système de surveillance préalable des importations de certains produits sidérurgiques couverts par les Traités CECA et CE, originaires de certains pays tiers (Journal officiel n° L354 du 30 décembre 1998).**

---

---

<sup>1</sup> Peut être consulté au Secrétariat (Division de l'accès aux marchés).